

Image not found or type unknown



## Fonctionnement de l'opposition bancaire

Par loveyou, le 23/11/2014 à 21:15

bonjour

j'ai remboursé en octobre mon crédit Carrefour entièrement

mais mon crédit a débité de mon compte à nouveau une nouvelle fois le 5 novembre 61 euros

je n'ai pas eu le temps de prévenir mon banquier

il a fait opposition le 16 octobre

il me parle d'un délai de six semaines mais je ne comprends pas

serais-je automatiquement remboursé ?

ou dois-je faire d'autres démarches pour être remboursé auprès de Carrefour ??

merci d'avance

alain